



AVIS PUBLIC


CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2019

Lors de la séance ordinaire du 21 novembre 2018, le Conseil municipal a adopté le calendrier ci-après relativement à la tenue de ses séances ordinaires pour 2019, les mercredis:

- ❖ 16 janvier;
- ❖ 6 et 20 février;
- ❖ 6 et 20 mars;
- ❖ 3 et 17 avril;
- ❖ 1^{er} et 15 mai;
- ❖ 5 et 19 juin;
- ❖ 3 juillet;
- ❖ 21 août;
- ❖ 4 et 18 septembre;
- ❖ 2 et 16 octobre;
- ❖ 6 et 20 novembre;
- ❖ 4 et 18 décembre;

Les séances ordinaires du Conseil municipal se tiennent à la salle des délibérations du Conseil municipal située au 18 boulevard Brassard, Saint-Paul, à compter de 19 h 30.

**DONNÉ à SAINT-PAUL, ce VINGT-DEUXIÈME jour du
mois de NOVEMBRE deux mille dix-huit.**


Directeur général et secrétaire-trésorier
M^e Richard B. Morasse, MBA